

Rapport d'évaluation

Plan de réussite **du Cégep de Lévis -Lauzon**

Mai 2002

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Note préliminaire

Le rapport d'évaluation du plan de réussite du Cégep de Lévis-Lauzon se présente en deux parties. La première partie contient l'évaluation du plan de réussite remis au ministre de l'Éducation au cours de l'année 2000-2001. La deuxième prend en compte les informations nouvelles, soit contenues dans le rapport de suivi déposé à la fin de 2001, soit transmises à la Commission au début de 2002.

La Commission estime que le plan de réussite du Cégep de Lévis-Lauzon devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

Première partie

**Évaluation du plan de réussite remis
au ministre de l'Éducation
au cours de l'année scolaire 2000-2001**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement
collégial
le 3 décembre 2001**

Introduction

Les plans de réussite produits et adoptés par chacun des collèges, à la demande du ministre de l'Éducation, s'appuient sur une analyse de la situation propre à chaque établissement en vue de permettre l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation, et de choisir des moyens adéquats pour améliorer la situation. Chaque plan de réussite doit ainsi contenir des objectifs mesurables et déterminer des stratégies et des moyens pour atteindre les cibles de réussite et de diplomation fixées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a évalué le plan de réussite du Cégep de Lévis-Lauzon¹ lors de sa réunion tenue le 3 décembre 2001. Elle a accordé une attention particulière aux aspects suivants : l'analyse de la situation et l'identification des obstacles; les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles adoptés par le Collège en vue de permettre l'atteinte des cibles fixées; les modalités de mise en œuvre du plan de réussite.

La Commission expose ci-après son analyse du plan de réussite du Collège et formule, au besoin, quelques remarques de nature à préciser certains aspects en vue d'en améliorer l'efficacité potentielle.

1. Le dossier examiné par la CEEC comprend les pièces suivantes :

Plan de réussite 2000-2001, Cégep de Lévis-Lauzon, avec lettre de transmission du 16 octobre 2001; plan de réussite 2000-2003, novembre 2000, avec lettre de transmission du 30 novembre 2001; plan de réussite 2001-2004 avec lettre de transmission du 17 mai 2001.

Plans départementaux reliés à la réussite, année 2000-2001; les indicateurs relatifs aux nouveaux admis au collégial (SRDDP, 12 juin 2000) et la correspondance afférente.

L'analyse et l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation

Le Cégep de Lévis-Lauzon présente une analyse qui repose principalement sur des données quantitatives, notamment les caractéristiques scolaires à l'entrée et le cheminement scolaire établi globalement, par secteurs et par programmes. Le Collège propose un plan de réussite 2000-2003 comprenant de nombreuses données statistiques portant principalement sur les taux de diplomation et les cibles proposées. D'autre part, les plans départementaux reliés à la réussite (2000-2001) présentés sous forme de fiches contiennent, entre autres, les variables suivantes : la moyenne obtenue et le pourcentage des cours réussis en première session, le taux de réinscription au 3^e trimestre, et les taux de diplomation. Pour chaque variable, le département met en évidence les valeurs actuelles, la cible et les moyens envisagés. Pour chaque projet, le département identifie l'objectif, l'aspect novateur, les professeurs impliqués, l'échéancier de réalisation et le coût du financement.

En somme, l'analyse est rigoureuse, bien documentée, approfondie et de nature à permettre l'identification de la plupart des obstacles à la réussite et à la diplomation dans les programmes.

Les principaux obstacles identifiés sont : la moyenne au secondaire, le passage du secondaire au collégial, les échecs en formation générale et en mathématiques, le peu de temps consacré à l'étude journalière et l'importance accordée au travail rémunéré.

Les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles

Le Collège identifie cinq axes d'intervention : la mesurabilité, la dimension participative des activités, l'encadrement, le soutien aux membres du personnel et l'augmentation du sentiment d'appartenance.

Les activités choisies sont mises en correspondance avec les cinq axes d'intervention dans un tableau récapitulatif. Cependant, le Collège n'établit pas un lien explicite entre le plan de réussite et sa mission.

Dans son plan de réussite 2000-2003, le Collège propose des moyens pour assurer la réussite globale des élèves. Il compte, par exemple, sur la direction des services aux étudiants et à la communauté pour organiser diverses activités afin d'initier les nouveaux étudiants à l'art de vivre en appartement. Des sessions de travail, de gestion du temps, de préparation aux contrôles et aux examens sont aussi prévues.

Le Collège a procédé à l'engagement d'une aide pédagogique individuelle pour faire la tournée des classes et le suivi des étudiants à risque, il a alloué plus d'heures aux conseillers en orientation et une session de formation (PERFORMA) portant sur la réussite à la première session est proposée aux enseignants que le défi intéresse.

La réussite de certains cours est aussi ciblée comme ceux de la formation générale et de mathématiques. Le Collège compte améliorer le soutien aux centres d'aide en français et en mathématiques et engage une monitrice d'anglais spécifiquement pour ceux qui ont plus de difficulté. En philosophie, à la mi-session, une spécialiste en pédagogie rencontrera les étudiants identifiés à risque. De plus, les enseignants ont déposé une analyse départementale des dossiers des étudiants en situation d'échec et ont mis en place des mesures de soutien appropriées.

Le Collège a aussi prévu l'engagement d'une personne dont le rôle est de faire connaître les professions scientifiques et techniques par l'organisation de conférences, d'une journée carrière, et de visites industrielles. Une campagne de publicité interne auprès des étudiants est prévue afin d'augmenter le nombre d'heures d'étude par semaine. De plus, le Collège a préparé un protocole d'entente avec les entreprises de la région afin de les sensibiliser d'une part à l'impact négatif d'un trop grand nombre d'heures de travail rémunéré sur la réussite des élèves et, d'autre part, à l'importance d'engager des jeunes ayant obtenu leur DEC pour combler leurs postes.

Certaines mesures organisationnelles intéressantes conduisant à l'optimisation des ressources pédagogiques aux fins de la réussite ont été mises en place. Ainsi, en français, la distribution de la tâche favorise la formation de plus petits groupes dans les cours où les élèves ont subi un échec ou une reprise.

De plus, dans les programmes d'informatique de gestion et d'informatique industrielle, les cours d'anglais seront suivis dès les premières sessions pour permettre aux élèves de mieux comprendre la documentation disponible relative à leurs cours spécifiques. Par ailleurs, en Technologie de gestion et de l'exploitation de l'entreprise agricole, l'implication des techniciens dans certains cours permet l'augmentation du temps consacré à l'acquisition de compétences pratiques. De plus, l'organisation d'une session intensive de révision de la matière non maîtrisée en prévision de l'examen de reprise est sûrement une stratégie porteuse.

Toutefois, la Commission note que ces mesures pourraient être mises en application dans d'autres programmes et d'autres disciplines.

Dans l'ensemble, les stratégies développées par le Collège sont en lien avec les obstacles identifiés et la plupart des mesures organisationnelles conduisent à l'optimisation des ressources pédagogiques aux fins de la réussite. Cependant, la Commission note une certaine inégalité dans les efforts déployés par les départements pour améliorer la réussite. De plus, même si l'approche est intéressante, elle paraît trop exclusivement centrée sur la réussite des cours, il faudrait aussi des mesures spécifiques visant l'amélioration du taux de diplomation. Enfin, le Collège aurait avantage à favoriser non seulement le perfectionnement des enseignants mais aussi celui des cadres, des professionnels et des employés de soutien en vue de permettre l'atteinte des objectifs liés à la réussite et à la diplomation.

Les modalités de mise en œuvre

La Commission note qu'un conseiller pédagogique a été engagé spécifiquement pour coordonner la mise en œuvre du plan, qu'il anime les différentes équipes et soumet un rapport du suivi. Cependant, le Collège ayant établi un calendrier dans lequel le partage des responsabilités n'est pas détaillé, il est difficile d'apprécier d'une part, quel est le rôle précis des diverses instances dans la mise en œuvre du plan et, d'autre part, quels mécanismes et quels critères ont été mis en place pour procéder à l'adoption des plans départementaux.

Dans l'ensemble, les modalités de mise en œuvre s'appuient principalement sur la volonté départementale d'assurer la réussite des élèves inscrits dans les programmes. Compte tenu que l'approche programme est d'implantation récente, on se serait attendu à ce que le Collège mette l'accent sur le renforcement des mécanismes favorisant la concertation et la coordination des départements de façon à assurer la cohérence des interventions. De telles mesures de concertation entre les diverses instances augmenteraient d'autant les chances de succès du plan de réussite.

Enfin, compte tenu de la variété des mesures proposées, le Collège aurait avantage à procéder systématiquement à leur évaluation de façon à s'assurer de leur efficacité.

Conclusion

En conclusion, le Cégep de Lévis-Lauzon propose une analyse rigoureuse et bien documentée basée sur des données quantitatives. L'analyse fait principalement ressortir un certain nombre d'obstacles à la réussite et à la diplomation dans les dix-neuf programmes offerts au Collège. La Commission remarque que les stratégies sont variées et sollicitent une bonne part des effectifs.

La Commission croit que le Collège a pris en considération les obstacles identifiés lors de son analyse et a développé des stratégies porteuses. Notons au passage le tutorat par les pairs en français, l'engagement de moniteurs en anglais et d'une spécialiste en pédagogie pour venir en aide aux élèves en philosophie, l'implication des conseillers en orientation et des aides pédagogiques individuelles dans certains projets départementaux liés à la réussite. Les stratégies sont cependant de forces inégales d'un département à l'autre et celles portant spécifiquement sur la diplomation sont rares.

Le Collège devra renforcer ses mécanismes de gestion de manière à favoriser la concertation et la coordination des départements, services et instances impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan de réussite.

En résumé, la Commission considère que le Cégep de Lévis-Lauzon a présenté des mesures et des stratégies intéressantes de nature à permettre l'atteinte des cibles fixées. Cependant, la perspective institutionnelle devra être plus évidente dans la mise en œuvre du plan de réussite et de diplomation.

Deuxième partie

Addenda et jugement final

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement
collégial
le 22 mai 2002**

Addenda

Lors de sa réunion du 22 mai 2002, la Commission a pris connaissance des documents transmis par le Cégep de Lévis-Lauzon². Elle note avec intérêt que le Collège a établi des liens avec ses partenaires du secondaire afin d'assurer un meilleur passage des élèves aux études supérieures. Elle souligne la réflexion sur le décrochage scolaire et les efforts fournis pour susciter le retour aux études d'élèves ayant quitté les études collégiales. Le Collège a précisé que la responsabilité du plan relève de la Direction des études et des services qui en dépendent. Sa mise en œuvre sera coordonnée par l'adjoint au service des ressources et de l'apprentissage. La Commission est d'avis que le projet éducatif en élaboration, auquel fait référence le Collège, devrait accentuer la perspective institutionnelle donnée à la mise en œuvre du plan de réussite et de diplomation. Dans l'ensemble, le plan est en bonne voie de réalisation.

Jugement final

La Commission estime que le plan de réussite du Cégep de Lévis-Lauzon devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Pauline Jean, agente de recherche

2. *Rapport des activités en 2000-2001 au Cégep de Lévis-Lauzon dans le cadre du Plan de réussite*; Remarques tirées de l'évaluation du Plan 2000-2001 par la CEEC et autres documents.